



Evaluation des arbitres Ligue Pays de la Loire

SAISON 2024-2025

ARBITRES « PÔLE ESPOIRS »



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
85	COCHAIS	Simon	R1 - PE
44	D'ETTORE	Mattéo	R1 - PE
49	DIETSCH	Eliott	Mut.
85	GOMEZ	Esteban	R1 - PE
44	GUILON	Melvyn	R1
85	MINIER	Thomas	Cdt FFF - PE
44	SIMONNEAUX	Victor	Cdt FFF - PE



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « REGIONAL 1 »



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
49	CASTRO	Carlos	R1
85	CHEVALLEREAU	Jérémy	R1
53	CORTAIS	Arthur	R1 / AS 25-26
53	LANDAIS	Frédéric	R1
72	MORICEAU	Corentin	R1
85	PHELIPPEAU	Fabrice	R1
44	RONDINEAU	Pierre-Laurent	R1
44	SERRE	Antoine	R1
85	VALERO	Fabrice	R1
49	CHARUAULT	Benjamin	R2
49	DA SILVA	Carlos	R2
44	DAVID	Thibaud	R2
72	LECRENAIS	Ludovic	R2
53	MORIN	Nicolas	R2
Liste des arbitres non classés			
44	AUDOUIN	Johann	R1
85	BOULARD	Corentin	Arrêt
53	DEMAS	Lény	Arrêt
72	GANDAIS	Fabien	Arrêt
44	GUEGAN	Arnaud	Arrêt



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « REGIONAL 2 » - Poule A



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
44	HOUSSAIS	Gaël	R1
49	ORHON	Julien	R2
49	PETIT	Florian	R2
53	ROBERT	Paul	R2
49	SEILLER	Valentin	R2
72	TOUCHARD	Matthieu	R2
85	LE BLANC	Camille	R3
49	LEFORT	Cédric	R3
Liste des arbitres non classés			
72	ALLOUN	Ziane	R2
85	CARTA	Sébastien	AAR 1
44	COTTINEAU-VAILLANT	Hugo	Mut.
85	GAZEAU	Christopher	AAR 1
44	STOLL	Valentin	AAR 1



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « REGIONAL 2 » - Poule B



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
44	CUEFF PLAULT	Leandre	R1
72	CHARTRAIN	Stany	R2
72	MERRIEN	David	R2
44	MORTEAU	Emmanuel	R2
85	MOUSTEY	Jérôme	R2
53	POUTEAU	Anthony	R2
44	TESSIER	Alex	R2
49	BELGANA	Said	R3
49	JUTEAU	Alban	R3
44	LEROUYER	Olivier	R3
49	TROMPETTE	Olivier	R3
Liste des arbitres non classés			
44	FERRE	Guy	Arrêt



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « REGIONAL 2 » - Poule C



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
85	MANDIN	Ludovic	R1
49	CHARDON	Nicolas	R2
44	FOREST	Charlotte	R2
72	GYPTEAU	Alexis	R2
44	JAMIN	Kévin	R2
44	MOUALHI	Illiès	R2
49	THIBAUT	Maxime	R2
44	BARBOT	Brice	R3
44	BODINIER	Julien	R3
49	CORMIER	Geoffrey	R3
Liste des arbitres non classés			
53	PALUAUD	Aurélien	Arrêt
49	TURCAT	Valentin	Arrêt



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « REGIONAL 2 »

Pôle Jeunes Seniors



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
49	CAMARA	Gabriel	R1 – PE
44	GABOURDES	Mathéo	R1 – PE
44	GUILLARD	François	R1 – PE
85	GOIN	Anatole	R2
49	LAMY	Alex	R2
49	PLAINCHAMP	Elina	R2 / Cdte FFE 3
Liste des arbitres non classés			
44	REBOUX	Tom	Arrêt



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « REGIONAL 3 » - Poule A



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
72	BELLANGER	Yoann	R2
49	BIGEARD	Nicolas	R2
44	BENBADRA	Morad	R3
44	BRAUD	Florian	R3 / AS 25-26
44	BURDIN	Mathieu	R3
44	CHORA DA SILVA	Eric	R3
44	LE MOULLAC	Ronan	R3
53	MOREAU	Mickaël	R3
85	PERRAUDEAU	Olivier	R3
85	RICHARD	Antoine	R3
49	RICHARD	Mathieu	R3
85	THOBY	Alexandre	R3
53	VEILLARD	Corentin	R3
49	BONDU	Paul	District
85	GREAU	Adrien	District
Liste des arbitres non classés			
72	JARIAIS	Michel	AAR 2



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « REGIONAL 3 » - Poule B



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
72	BELLANGER	Cédric	R2
85	FRANCOIS	Kevin	R2
44	CISSE	Adama	R3
44	COSSIC	Florian	R3
44	GODART	Benjamin	R3
53	GUILLON	Baptiste	R3
85	JAULIN	Mathieu	R3
44	MORVAN	Benoît	R3
44	OLLIVIER	Sylvain	R3
85	VILLATEAU	Cyril	R3
49	BELARBI	Iliès	District
85	PARISE BIGOT	Dimitri	District
Liste des arbitres non classés			
85	AVERTY	Florian	Mut
49	BOUGDAR	Hatem	R3
85	FERNANDES	Pascal	AAR 2
72	HERAULT	Antoine	Arrêt



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « REGIONAL 3 » - Poule C



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
53	MARTINEAU	Claude	R2
44	PRAUD-NKOULOU	Miya	R2
72	BETTON	Florian	R3
85	BRISSEAU	Jérémy	R3
85	CHEVALLEREAU	Julien	R3
49	DJAHA	Ibrahim	R3
72	EVARD	Benoit	R3
44	FRIOT	Laurent	R3
53	LEMEE	Guillaume	R3
72	LENOIR	Justin	R3
49	MESSAGIER	Ahmed	R3
85	TRANSON	Xavier	R3
85	VRIGNON	Vincent	R3
44	COURTEILLE	Jean-Marie	District
49	PINEAU	Grégory	District
Liste des arbitres non classés			
44	GRAVOUIL	Morgan	AAR 2



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « REGIONAL 3 » - Poule D



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
44	BENZEKHROUFA	Ahmed	R2
85	GACHIGNARD	David	R2
44	ANGER	Mewen	R3
44	FEVRIER	Nicolas	R3
44	GERAUD	Jonathan	R3
85	GUINET	Sébastien	R3
44	HAMONIC	Alan	R3
49	PASQUIER	Léo	R3
53	PETITGARS	Julien	R3
44	TOKPANOU	Winsou Emmanuel	R3
44	BOURLAND	Erwan	District
85	GUILBAUD	Giovanni	District
Liste des arbitres non classés			
72	BERNARD	Bruno	Arrêt
85	BRAULT	Zacharie	Mut.
85	BRIN	Esthelle	Arrêt
44	GUIBERT	Mario	Arrêt
49	LIGER	Frédéric	R3
44	PORTE STEVENS	Dimitri	R3



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « REGIONAL 3 » - Poule E



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
49	CHENOUEAU	Benjamin	R2
72	SECHET	Etienne	R2
44	DELAPORTE	Dimitri	R3
44	GRASSET	Corentin	R3
49	HOMMEAU	Mickaël	R3
85	LUCAS	Tony	R3
72	MOUCHON	Harry	R3
53	ROUZIÈRE	Mathéo	R3
85	ROY	Johan	R3
44	SALANE	Malick	R3
85	GARNIER	Anthony	District
49	JANSING	Nick	District
Liste des arbitres non classés			
44	AMOKRANE	Djamel	AAR 2
72	MOHSEN	Marwen	R3
49	MOLINA	Ouahid	R3



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « REGIONAL 3 » - Poule F



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
44	MABED	Thomas	R2
85	MARTINEAU	Kévin	R2
85	BERNARD	Fabrice	R3
53	BERTRON	Romain	R3
85	BONICHON	Vincent	R3
49	EDIN	Guillaume	R3
72	GUERINEAU	Christophe	R3
44	HAROUET	Gaetan	R3
53	HÉRIVAUX	Tanguy	R3
49	LABBE	Yohann	R3
49	RABERGEAU	Maxime	R3
49	TENA	Fabien	R3
72	LEPINOY	Francis	District
44	MOUSSION	Maxime	District
Liste des arbitres non classés			
85	BOUCHAUD	Laura	R3 / FFE 3



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « REGIONAL 3 »

Pôle Jeunes Seniors



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2024/2025
44	BEVIS	Jahim	R2 – PJS
85	CHALON	Manoha	R2 – PJS
44	PINEAU	Clément	R2 – PJS
85	RAUTUREAU	Matéo	R2 – PJS
53	AMBROISE	Joulianne	R3
44	BRIAND	Eliott	R3
49	HEDIA	Mohamed Yacine	R3
72	PARIS	Youenn	R3



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « REGIONAL 3 » - Candidats



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
85	BAUDRY	Bastien	R3
49	BEDOUINEAU	Hugo	R3
85	BELLENGER	Mickaël	R3
53	BOURGES	Charly	R3
85	BROSSARD	Baptiste	R3
85	CASANOVA	Arnaud	R3
72	DIARRA	Ibrahima	R3
53	FAVREUX	Thibault	R3
44	FLORIN CAMAGNA	Gaspard	R3
44	GASCOIN	Florian	R3
85	GORICHON	Damien	R3
49	GUIBOUT	Sebastien	R3
44	HEURTIN	Ethan	R3
72	JEUDON	Florian	R3
85	JOURNET	Julien	R3
72	LEFOULON	Yohan	R3
44	MAGNELLI	Julien	R3

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
44	NDIAYE	Almamy	R3
44	PECH	Nathan	R3
85	PELARD	David	R3
49	REKIK	Haithem	R3
49	ROBELLAZ	Theo	R3
72	SALL	Mama	R3
53	SAMSON	Pierre-Louis	R3
85	SIMSEK	Zilkif	R3
44	SONNOIS	Ronan	R3
53	TEXIER	Anthony	R3
44	TROCHU	Fiona	R3
49	VAN POUCKE	Jonathan	R3
72	FORTE	Eddy	District
72	GANDON	Damien	District
53	GARNIER	Christian	District
44	JARY	Eric	District
85	MARTINEAU	Rémy	District



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES ASSISTANTS « REGIONAL 1 »



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
44	CANONNET	Thomas	FFF – AAF 3
85	AUVINET	Bernard	AAR 1
72	FARDOIT	Quentin	AAR 1
44	FOUCHARD	Thierry	AAR 1
72	GASNIER	Romaric	AAR 1
44	GAUDIN	Jérémy	AAR 1
44	GICQUEL	Richard	AAR 1
44	JEAN	Antoine	AAR 1
44	LORTHOIS	Thomas	AAR 1
44	DELSOL	Jean-Charles	AAR 2
85	PLANCHET	Aurélien	AAR 2
Liste des arbitres non classés			
85	CAUDAL	Christian	Arrêt
53	LEGAY	Tom	Arrêt



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES ASSISTANTS « REGIONAL 2 » - Poule A -



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
44	MUSSET	David	AAR 1
44	BRAUD	Grégory	AAR 2
49	LUCAS	Tilio	AAR 2
49	MARTEAU	Clément	AAR 2
53	POTTIER	Grégory	AAR 2
85	TROCHERIE	Michaël	AAR 2
44	ES SABTY	Dounia	District
Liste des arbitres non classés			
44	LEBRETON	Thomas	AAR 2
72	MAINGUY	Baptiste	Arrêt



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES ASSISTANTS « REGIONAL 2 » - Poule B -



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
44	HORHANT	Guillaume	AAR 1
85	CALANDREAU	Christophe	AAR 2
53	FOURMOND	Kévin	AAR 2
49	GOSSMANN	Thomas	AAR 2
44	GUENAND	Yoann	AAR 2
85	LABORIEUX	Yohann	AAR 2
53	OUAHIA	Hafid	AAR 2
44	PINEL	Marc-Antoine	District / AS 25-26



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES ASSISTANTS « REGIONAL 2 » - Candidats -



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
85	CHARBONNEAU	Antonin	AAR 2
49	FRIKACH	Radouane	AAR 2
53	HOUDAYER	David	AAR 2



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « JAL Elites »



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
85	DESPRES	Sylvain	JAF / R2 - PJS
85	RENAUDEAU	Pierre	JAF / R2 - PJS
44	BLET	Keenan	JAL Elite / Cdt JAF
49	BREDIN	Thiméo	JAL Elite / Cdt JAF
85	JAUD	Louis	JAL Elite / Cdt JAF
49	TUZELET	Basile	JAL Elite / Cdt JAF
85	GRELAUD	Raphaël	JAL
85	MOTTARD	Diego	JAL



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « JAL Espoirs »



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
85	BUTON	Evan	JAL
85	CHARRIER	Mahendre	JAL
85	DUPUY	Noa	JAL
44	FONTENIT	Lucas	JAL
44	GUYARD	Jules	JAL
44	SAUDEMONT	Nathan	JAL
49	SORIN	Maxence	JAL



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « JAL » - Poule A



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
85	BOUCARD	Nino	R3 - PJS
49	CHOVEAU	Yaouen	JAL
49	DAVID	Axel	R3 - PJS
85	GORICHON	Lucas	R3 - PJS
49	GOUGEON	Dorian	R3 - PJS
44	MOREL	Baptiste	JAL
49	VERON	Matéo	R3 - PJS
72	VERRON LE GUILLOU	Titouan	JAL
Liste des arbitres non classés			
53	JONET	Etienne	Mut.



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « JAL » - Poule B



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
85	BIRONNEAU	Matis	R3 - PJS
72	BLU	Clément	R3 - PJS
44	DE NEIVA	Kilyann	R3 - PJS
49	DUPONCEL	Mayeul	JAL
72	GERMAIN-PELCAT	Athys	JAL
85	LE BOURNAULT	Raphaël	JAL
49	LEROUX	Evann	JAL
44	SICARD	Youenn	JAL
85	SOUCHET	Leopold	R3 - PJS
Liste des arbitres non classés			
85	SABIN	Enzo	JAL



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « JAL » - Poule C



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
53	BEKBACHI	Taha	JAL
72	BOUSQUET	Alexandre	JAL
85	CHAUVET	Enzo	JAL
44	COULANGE	Léandre	R3 - PJS
49	GARAUD	Corentin	JAL
85	GRELET	Luis	JAL
49	MORINIERE	Gianni	R3 - PJS
72	SAINT-POL	Gaspard	JAL
Liste des arbitres non classés			
49	LE BEL	Nathan	Mut.



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « JAL » - Féminines



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
72	BLANCHAIS	Clara	JAF FE / R1 Fém.
44	BGHIYEL AHOCAL	Aya	R1 Fém.
44	CHARLES JAMONT	Camille	JAL Fém.
44	DROUET	Clara	JAL Fém.
49	GUILLET	Lou	R1 Fém.
44	ROBLOT-DUBOIS	Maëva	JAL Fém. / Cdte JAF FE
Liste des arbitres non classés			
44	BOISMAIN	Anaïs	JAL Fém.
85	MENARD	Maewenn	JAF FE / R1 Fém.



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « FUTSAL R1 »



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
44	ABDELKRIM	Mohamed	Futsal R1
44	BENZEKHROUFA	Ahmed	Futsal R1
44	BERTHELOT	Quentin	Futsal R1 / Cdt FFF
44	BERTHELOT	Gilles	Futsal R1
72	GASNIER	Romaric	Futsal R1
85	PERRAUDEAU	Olivier	Futsal R1
85	PLANCHET	Aurélien	Futsal R1
44	SERRE	Antoine	Futsal R1
49	TURLAK	Erolbey	Futsal R1
44	ZAFFRAN	David	Futsal R1
53	ELIE	Gwenaël	Futsal R2
Liste des arbitres non classés			
53	PALUAUD	Aurélien	Futsal R1



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « FUTSAL R2 »



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2025/2026
53	BENALI	Abdelghani	Futsal R1
53	BREBION	Maxime	Futsal R1
44	KAMGAING-TEGUJA	Florian	Futsal R1
44	DABURON	Yohann	Futsal R2
49	FRIKACH	Radouane	Futsal R2
44	HENOT	David	Futsal R2
53	MATCHAME	Erick	Futsal R2
44	KHEDIM	Aoued	District
Liste des arbitres non classés			
44	ENNADIR	Amine	Futsal R2



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

ARBITRES « FUTSAL R2 » - Candidats



La publication des affectations est réalisée par ordre alphabétique.

Département	NOM	Prénom	Affectation 2024/2025
49	BELGANA	Said	Futsal R2
49	JANNIOT	Baptiste	Futsal R2 / AS 25-26
49	RENAUDIN	Olivier	Futsal R2



La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.